

Notre Politique d'accessibilité, conditions d'accès

Date	02 /09/2024
Version	V01
Objectifs	1. Savoir renseigner sur l'accessibilité de nos formations à un handicap donné 2. Mettre en œuvre les solutions pour accueillir et former les participants en situation de handicap
Mots-clés	Handicap, fauteuil roulant, aveugle, sourd, muet, autiste, dyslexique, Agefiph, accessibilité handicap, accompagner un stagiaire handicapé, accueil handicap, handicap visuel, handicap auditif, troubles-dys, dyslexie, handicap moteur, maladies chroniques, troubles du spectre autistique, handicap mental, handicap psychique, troubles cognitifs, RQTH
Directeur	Karim BRITEL

Origine de la procédure

Private French University se doit en tant qu'organisme de formation de pouvoir renseigner, accueillir, accompagner et former des stagiaires en situation de handicap.

Vue générale de la procédure

La procédure :

- Explique comment répondre à une demande de renseignement et d'inscription pour un(e) participant(e) handicapé(e) et comment mettre en œuvre l'accueil de ces participant(e)s en fonction des diverses formes de handicap.
- Donne les explications de base sur le handicap : les formes de handicap, les sigles essentiels, les instances officielles, les organisations pouvant octroyer des aides financières à la Private French University pour l'adaptation matérielle.
- Liste les institutions à contacter pour demander un conseil sur le handicap et les prestataires disponibles (en indicateur 26).
- Explique ensuite comment les intervenant(e)s externes doivent se former aux diverses formes de handicap.

Déroulé de la procédure

INFORMATION PRÉALABLE

Lors de la prise de contact ou du retour du questionnaire d'identification des besoins et attentes (Bénéficiaire) :

Identifier le handicap si cela est nécessaire au bon déroulement de la formation du bénéficiaire
Vérifier si le moyen de compensation est applicable et si le matériel adéquat est disponible auprès du référent Handicap
Demander quel est l'équipement déjà disponible et/ou quel équipement prévoir par l'entreprise hôte.

ORGANISER LA FORMATION

1. Lors de la réunion entre l'intervenant, la référente Handicap et/ou le Directeur l'équipe de la Private French University vérifie les spécificités de la formation vis-à-vis du handicap et vérifie l'aptitude de l'intervenant à assurer la formation.
2. Si besoin, nous prenons contact avec l'AGEFIPH pour connaître les moyens spécifiques pouvant être mis en place chez Private French University s'ils ne sont pas préexistants.
3. La référente Handicap valide avec l'intervenant la compatibilité des recommandations du conseiller Handicap de l'Agefiph le cas échéant et vérifie la disponibilité du matériel et le contenu du programme et les méthodes pédagogiques
4. Nous adaptons si nécessaire les supports de cours et l'organisation de la salle

LES MISSIONS DU RÉFÉRENT HANDICAP

La référente Handicap chez Private French University a plusieurs missions :

- Accompagner les personnes tout au long de leur parcours de formation en faisant des points réguliers avec elles.
- Assurer la prise en compte du Handicap par l'intervenant(e) et vérifier que les compensations sont mises en place
- Assurer une veille sur le Handicap - Construire une politique d'inclusion des personnes handicapées - Informer et sensibiliser la Direction et les collaborateurs travaillant chez Private French University.
- Développer un réseau de partenaires
- Communiquer sur les actions mises en œuvre

Contact référente Handicap : Zineb AIT YDIR : za@myfrenchuniversity.com, 01 40 70 00 04

Procédure détaillée

Préambule

- Les formations Private French University ne sont pas adaptées aux déficients intellectuels.
- Un travailleur handicapé est une personne qui a une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

Sommaire

Schémas de processus :

Répondre à une demande de renseignement	4
Rendre une formation accessible au handicap H	5
Mise en œuvre d'une formation accessible au handicap	6
Les différents types de handicap – Sigles importants	7
Qui fait quoi pour qui	7
Aides à la formation	8
Liste des contacts institutionnels pour un conseil handicap	9
Autres associations	10
Liste de prestataires	11
Sources documentaires	12
Formation/sensibilisation des salarié(e)s et des intervenants(e)s au Handicap	12

Demande client :
La formation est-elle accessible pour le handicap ?

Référent Handicap

Demander si la personne est reconnue **RQTH** et **sa date de fin de validité**. Faire préciser le type et le niveau de handicap, les moyens déjà connus et/ou mis en œuvre par le client pour adapter le poste/ compenser le handicap.

Moyens connus par le client

L'information n'est pas disponible

Responsable Pédagogique et référent handicap :

- Informer le référent handicap et le client de la recherche d'information
- Passer à l'étape « Rendre une formation accessible au handicap »

L'information est disponible

La formation est disponible au handicap identifié et nous disposons d'adaptations et l'intervenant.e est informé.e

Responsable pédagogique :

- Faire préciser :
- Au CFA : quel équipement et accompagnement mettre en place/ apporté par le stagiaire
 - Dans l'entreprise : quel équipement et accompagnement déjà disponibles sur site

La formation n'est pas accessible au handicap identifié

Responsable pédagogique
En avertir le bénéficiaire

Rendre une formation accessible au handicap

Demande d'information pour une formation avec un handicap connu
(Type et niveau de handicap)

Référent Handicap :

Demander aux intervenants(es) identifiés pour la formation :

- Quelles sont les spécificités de la formation vis-à-vis de ce handicap
- Leur aptitude/ volonté d'assurer la formation pour ce handicap

Référent Handicap :

Contacteur un Conseiller handicap pour connaître les moyens à mettre en œuvre pour adapter le poste/ compenser le handicap

Directeur pédagogique :

Valider avec l'intervenant(e) la compatibilité des recommandations du Conseiller handicap

Formation : ses *TP* (titre professionnel)

Si l'intervenant(e) P.F.U ne veut pas assurer le cours avec un stagiaire handicapé,

Référent Handicap :

- Donner à l'intervenant(e) le lien pour suivre les module(s) d' e-Learning Agefiph spécifique(s) au handicap et ceux pour adapter son programme, ses outils, son rythme de formation

Logistique :

- Vérifier la disponibilité des :
- accompagnateur P.F.U ou externe.
 - Accès (parking, badges)
 - Supports de cours adaptés
 - Installation des salles

Mise en œuvre d'une formation accessible au handicap

Confirmation d'inscription pour une formation accessible au handicap

Responsable Pédagogique

Mise en œuvre des moyens pédagogiques et techniques, dont accompagnateur interne/externe

Directeur Administratif :

Création de la convention de formation

- Mise en place de financements éventuels avec l'Agefiph ou le FIPHFP pour l'adaptation des moyens.
- l'envoi de la convocation avec informations d'accueil et d'accès spécifique

Accueil :

Suivre la procédure d'accueil recommandée par le Conseil handicap

Les différents types de handicap – Sigles importants

RQTH : reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

Un travailleur handicapé est une personne qui a une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). La RQTH est attribuée pour une durée comprise entre 1 et 5 ans.

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

L'évaluation de la demande de RQTH et de l'orientation professionnelle est effectuée par l'équipe Pluridisciplinaire de la MDPH.

PPC : plan personnalisé de compensation

Sur la base de l'évaluation de la demande de RQTH, des préconisations sont formalisées dans un plan personnalisé de compensation (PPC).

CDAPH : commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

La RQTH est accordée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), au regard du PPC.

Qui fait quoi pour qui

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens aux handicaps.

Fonctions concernant Private French University:

- Référent pour l'insertion professionnelle
- L'équipe pluridisciplinaire évalue les besoins de compensation de la personne handicapée et son incapacité permanente. Dans les situations les plus complexes, elle peut également proposer la mise en place d'un plan d'accompagnement global.

Pôle Emploi, pour les demandeurs d'emploi du privé

C'est le référent handicap de Pôle Emploi qui assure les contacts avec les autres acteurs du service public de l'emploi, Cap Emploi et missions locales.

Le financement géré par Pôle Emploi concerne les frais pédagogiques, les frais d'adaptation sont à voir avec l'Agefiph.

Les démarches se font dans l'agence locale de résidence du demandeur d'emploi, pas son conseiller Pôle Emploi.

<https://www.pole-emploi.fr/actualites/le-dossier/pratique/emploi-et-handicap.html>

Les missions locales, pour les jeunes de 16 à 25 ans

Missions : insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans dont l'orientation et l'accompagnement à la formation continue

Annuaire des missions locales : <https://www.unml.info/les-missions-locales/annuaire/>

Cap emploi, pour les salariés du privé

Cap emploi : organisme de placement spécialisé avec une mission de maintien dans l'emploi.

Cap emploi accompagne :

- Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi quel que soit leur statut (demandeurs d'emploi, salariés, agents de la fonction publique, travailleurs indépendants)
- les employeurs privés et publics, quel que soit leur effectif.

L'aide finance les coûts pédagogiques des formations permettant de garder un emploi ou de s'adapter aux nouveaux métiers

<https://www.capemploi-06.com/>

Aides à la formation

Les aides ne sont accordées que si le RQTH est dans sa période de validité

- **AGEFIPH** pour les stagiaires salariés du secteur privé.
Prescription faite par le conseiller Pôle emploi, Cap Emploi ou de la mission locale. La demande de financement peut aussi être adressée par l'entreprise.
L'aide est accordée prioritairement pour le financement des actions de formation préalables à la qualification ou pour la compensation du handicap. Elle concerne le coût pédagogique.
L'aide est cumulable avec les aides de droit commun.

L'AGEFIPH ne fait que du financement, sur étude du dossier individuel. Elle ne donne pas d'information sur les moyens à mettre en œuvre pour adapter le poste de travail. Pour cela, elle oriente vers le médecin du travail.

<https://www.agefiph.fr/aides-handicap/aide-la-formation-dans-le-cadre-du-parcours-vers-lemploi>

- **FIPHFP** pour les stagiaires salariés du secteur public.
Domaine : reconversion professionnelle afin de favoriser leur maintien dans l'emploi public.
Prescription faite via sa e-plateforme.
Le financement porte sur les frais pédagogiques (plafond de 10 000 € par an de date à date, durée maximale de 3 ans), sur une partie de la masse salariale de l'agent et sur les frais afférents à la formation.

L'aide est cumulable avec les aides de droit commun.

<http://www.fiphfp.fr/Espace-employeur/Interventions-du-FIPHFP/Assurer-la-perennite-des-competences-et-connaissances-relatives-au-handicap-au-travail/Former-les-personnes-en-situation-de-handicap/Formation-dans-le-cadre-d-un-reclassement-ou-d-une-reconversion-professionnelle-pour-raison-de-sante>
<http://www.fiphfp.fr/Espace-employeur/Interventions-du-FIPHFP>

Liste des contacts institutionnels pour un conseil handicap

Contact interne - Référente handicap

Sa mission est de participer à l'animation et à la mise en œuvre de la politique d'accueil et d'intégration en formation des personnes en situation de handicap. Le référent handicap est aussi la ressource sur le handicap pour les intervenant-es et l'ensemble des publics accueillis.

Pour toute information, vous pouvez contacter la référente handicap :

Zineb AIT YDIR, Assistante administrative et référente handicap

Par mail : za@myfrenchuniversity.com / objet : « question formation handicap »

Par téléphone : 01 40 70 00 04

ANNUAIRE HANDICAP EN ÎLE-DE-FRANCE ET CONTACTS INSTITUTIONS LOCALES

Référent de parcours : C'est un conseiller au sein d'un **Cap emploi**, du réseau local Pôle emploi, d'une mission locale ... Il faut demander ses coordonnées si le participant nous contacte de lui-même et ne connaît pas les moyens d'adaptation

France travail

Contact : conseiller France Travail du demandeur d'emploi en situation de handicap dans son agence locale

Médecine du travail

Structures locales, mobilisables (Paris/Ile-de-France) pour les personnes en situation de handicap :

AGEFIPH : Mise à disposition de conseils et d'aides pour les entreprises et les personnes handicapées visant à faciliter l'insertion professionnelle.

0800 11 10 09 - ile-de-france@agefiph.asso.fr

Contact RHF (Ressource Handicap Formation) région IDF

24/28 Villa Baudran au 21-37, rue de Stalingrad - Immeuble Le Baudran - 94110 Arcueil

Par mail : rhf-idf@agefiph.asso.fr

<https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2021-03/Contacts%20Ressources%20Handicap%20Formation%2003%202021.pdf>

Pour des précisions sur les sessions de sensibilisation

Florence MATRA- f-matra@agefiph.asso.fr

Déléguée Régionale Adjointe - Délégation Régionale Agefiph IDF : Evelyne BALMÈS

Tél : 01 70 13 99 12 - Mobile 06 80 64 94 45

CAP Emploi 75 / Insertion handicapés PARIS : Les CAP Emploi sont en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

43 bis, rue d'Hautpoul, 75019 Paris

Tél : 01 44 52 40 60

contact@capemploi75.org

FIPHFP: Organisme collecteur de fonds, chargé de développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur public.

Téléphone : 01 58 50 99 33

Courriel : Contact - FIPHFP OU eplateforme.FIPHFP@caissedesdepots.fr

Lien : Accueil - FIPHFP

MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées :

Les MDPH sont chargées d'accompagner les personnes en situation de handicap dans la reconnaissance de leur handicap et de les informer sur leurs droits. Est référent pour l'insertion professionnelle

L'équipe pluridisciplinaire évalue les besoins de compensation de la personne en situation de handicap et son incapacité permanente. Dans les situations les plus complexes, elle peut également proposer la mise en place d'un plan d'accompagnement global

Téléphone : **01 53 32 39 39** Accueil téléphonique ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h les lundis, mardis, mercredis et vendredis.

Courriel : contact@mdph.paris.fr

Handipole : Site d'informations sur les dispositifs emploi, formation, insertion et handicap. Propositions de ressources et de documents utiles aux personnes handicapées, aux entreprises et aux professionnels concernés par le sujet. Diffusion d'informations propres aux PDITH (Plans départementaux d'insertion des travailleurs handicapés) et programmes de formation d'île de France impliqués dans l'intégration des travailleurs handicapés.

Web : www.handipole.org

SAMETH ACMS : services d'aide au maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Téléphone : 01 46 14 84 00

Associations

Fédération APAJH : milite pour une société inclusive pour tout âge et tout handicap

0144 10 23 40 1 Siège de la Fédération APAJH

01 44 10 81 50 1 Handicap Assistance, les lundis et jeudis matin

Annuaire des établissements

Association Valentin Haüy : Aveugles et malvoyants - vocation d'aider les aveugles et les malvoyants à sortir de leur isolement, et de leur apporter les moyens de mener une vie normale

Adresse : 5, rue Duroc 75 343 PARIS CEDEX 07

Téléphone : 01 44 49 27 27

Courriel : Contactez-nous | association Valentin Haüy (avh.asso.fr)

Lien : Accueil | association Valentin Haüy (avh.asso.fr)

Téléphone : 01 39 50 75 20

Fédération des Aveugles de France - inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles. Téléphone : 0144 42 91 91

Courriel : Contactez-nous | Fédération des Aveugles de France

Lien : Fédération des Aveugles de France | La citoyenneté, ça nous regarde !

Denis Boulay, chargé du pôle accessibilité numérique au sein du service informatique de la Fédération des aveugles de France.

Son service assure des formations aux utilisateurs aveugles et malvoyants sur les outils de compensation comme :

-les logiciels d'agrandissement de l'écran qui améliorent le confort de lecture en permettant de modifier les couleurs, les contrastes et de zoomer jusqu'à 60 fois la taille de l'écran ;

-les lecteurs d'écran qui vocalisent grâce à une synthèse vocale les contenus affichés sur l'écran d'ordinateur ;

-l'afficheur braille qui est relié à un ordinateur et va retranscrire de manière tactile le contenu en points braille ; les bloc-notes braille, de manière autonome et en mobilité, vont permettre d'afficher les

contenus en braille, la rédaction de notes, la consultation de courriels et la gestion d'un agenda par exemple. Ils peuvent également être couplés à une synthèse vocale.

Liste de prestataires / Autres associations

Cimis : vente de matériels et logiciels pour déficience motrice, visuelle, ergonomie, communication
<https://www.cimis.fr/>

Sourds - Malentendants

L'application Ava, par exemple, sous-titre les communications professionnelles.

L'application Roger Voice permet de dialoguer au téléphone grâce à la retranscription écrite des propos de son interlocuteur. L'outil de synthèse vocal permet également de répondre par écrit.

Association Exasso France : Facilitateur de maintien et retour à l'emploi pour professionnels handicapés

<https://fr.linkedin.com/in/association-exasso-france-12a34b5a>

Handi-CV : annuaire pour trouver du matériel

[Annuaire matériel handicap](#)

Sources documentaires

Brochures

« Cartographie des usages du numérique pour les personnes en situation de handicap »

Dossier : P:\Organisation interne\Intégration\Handicap

Fichier : Ansa_CartographieNumeriqueHandicap_VF

Formation des salarié(e)s et des intervenant(e)s au handicap

Salarié(e)s en poste

Ressources Humaines

- Remettre et faire lire la brochure « Cartographie des usages du numérique pour les personnes en situation de handicap »
- Faire suivre le module d'e-learning « Approche globale du handicap en situation d'insertion, de formation et d'emploi »
- Mettre à disposition le lien pour suivre les module(s) spécifique(s) aux différents types de handicap auxquels il/elle peut être confronté(e)
(« Handicap mental ou psychique », « Troubles cognitifs (troubles-dys, du spectre autistique) », « Handicap visuel et auditif », « Handicap moteur et maladies chroniques invalidantes / Maladies chroniques évolutives », « Accessibilité des formations et handicap : de quoi s'agit-il ? », « Accompagner un stagiaire en situation de handicap en formation »)

Supérieur hiérarchique, lors d'une demande d'inscription d'une personne handicapée :

- Faire suivre le ou les module(s) spécifique(s) aux différents types de handicap et correspondant à la fonction du salarié dans l'entreprise
(« Handicap mental ou psychique », « Troubles cognitifs (troubles-dys, du spectre autistique) », « Handicap visuel et auditif », « Handicap moteur et maladies chroniques invalidantes / Maladies chroniques évolutives », « Accessibilité des formations et handicap : de quoi s'agit-il ? », « Accompagner un stagiaire en situation de handicap en formation »)

Nouvel embauché(e)

Ressources Humaines, avec la remise des documents d'embauche :

- Remettre et faire lire la brochure « Cartographie des usages du numérique pour les personnes en situation de handicap »
- Faire suivre le module d'e-learning « Approche globale du handicap en situation d'insertion, de formation et d'emploi »

Supérieur hiérarchique, pendant sa période d'intégration :

- Faire suivre le module « Accessibilité des formations et handicap : de quoi s'agit-il ? »
- Mettre à disposition le lien pour suivre les module(s) spécifique(s) aux différents types de handicap auxquels il/elle peut être confronté(e)
(« Handicap mental ou psychique », « Troubles cognitifs (troubles-dys, du spectre autistique) », « Handicap visuel et auditif », « Handicap moteur et maladies chroniques invalidantes / Maladies chroniques évolutives », « Accompagner un stagiaire en situation de handicap en formation »)

Nouveau formateur/nouvelle formatrice - Formateur actif/formatrice active :

Si le formateur/la formatrice accepte de recevoir des publics en situation de handicap :

- Mettre à sa disposition le lien pour suivre les module(s) spécifique(s) aux différents types de handicap qui lui permettront d'adapter son programme, ses outils, son rythme de formation "Accessibilité des formations et handicap : de quoi s'agit-il ?", « Accompagner un stagiaire en situation de handicap en formation »
- Mettre à sa disposition le lien pour suivre les module(s) spécifique(s) aux différents types de handicap auxquels il/elle peut être confronté(e)

(« Handicap mental ou psychique », « Troubles cognitifs (troubles-dys, du spectre autistique) », « Handicap visuel et auditif », « Handicap moteur et maladies chroniques invalidantes / Maladies chroniques évolutives »)

Formation / Sensibilisation des salarié(e)s et des intervenant(e)s au Handicap

L'Agefiph organise pour les acteurs des Alpes Maritimes, des sessions de sensibilisation gratuites, en présentiel (Inter et Intra) et/ou en e-learning.

Il s'agit de sensibilisation et non de formation, donc pas de prise en charge financière.

Modules d'e-learning

Inscription sur :

<https://www.agefiph.fr/articles/conseil-pratiques/accedez-des-modules-de-professionnalisation-gratuits>

« Approche globale du handicap en situation d'insertion, de formation et d'emploi »

Objectifs :

- Connaître les principales dispositions législatives et réglementaires en matière d'insertion et d'emploi des personnes handicapées (loi handicap, compensation, accessibilité...).
- Comprendre la notion de handicap et identifier les situations de handicap (typologies, caractéristiques, public...).
- Repérer les acteurs généralistes ou spécialisés jouant un rôle dans le parcours vers et dans l'emploi (PRITH, Cap Emploi, Agefiph, MDPH, FIPHFP, acteurs du SPRO...).

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/glossaire/spro>

Durée estimée totale :

- 1 heure 30, réparties en trois séquences de 30 minutes, elles-mêmes découpées en étapes courtes.

Programme complet :

- Fichiers et documentation « Programme elearning Agefiph - Approche globale » dans le dossier : [Processus Pilotage/ Intégration Handicap](#)

« Handicap mental ou psychique »

Objectifs :

- Connaître les déficiences/handicap et avoir des points de repères.
- Comprendre les incidences des troubles en contexte emploi/formation.
- Adapter sa posture pour mieux accompagner.
- Identifier les techniques de compensation.

- Repérer les acteurs ressources mobilisables.

Modalités :

- 1 Module de sensibilisation en ligne : handicap psychique
- 1 Module de sensibilisation en ligne : handicap mental/intellectuel.
- Démarrage sur un quiz. Puis vidéos, témoignages, guides et mémos téléchargeables....

Durée estimée totale :

- Une vingtaine de minutes (selon approfondissement des outils joints).

Programme complet :

- Fichier « Programme elearning Agefiph - Handicap mental ou psychique » dans le dossier : [Processus Pilotage/ Intégration Handicap](#)

« Troubles cognitifs (troubles-dys, du spectre autistique) »

Objectifs :

- Connaître les déficiences/handicap et avoir des points de repères.
- Comprendre les incidences des troubles en contexte emploi/formation.
- Adapter sa posture pour mieux accompagner.
- Identifier les techniques de compensation.
- Repérer les acteurs ressources mobilisables.

Modalités :

- 1 Module de sensibilisation en ligne : troubles dys-
- 1 Module de sensibilisation en ligne : troubles autistiques.
- Démarrage sur un quiz. Puis vidéos, témoignages, guides et mémos téléchargeables....

Durée :

- Une vingtaine de minutes (selon approfondissement des outils joints).

Programme complet :

- Fichier « Programme elearning Agefiph – Trouble cognitif » dans le dossier : [Processus Pilotage/ Intégration Handicap](#)

-

« Handicap visuel et auditif »

Objectifs :

- Connaître les déficiences/handicap et avoir des points de repères.
- Comprendre les incidences des troubles en contexte emploi/formation.
- Adapter sa posture pour mieux accompagner.
- Identifier les techniques de compensation.
- Repérer les acteurs ressources mobilisables.

Modalités :

- 1 Module de sensibilisation en ligne : handicap visuel
- 1 Module de sensibilisation en ligne : handicap auditif.
- Démarrage sur un quiz. Puis vidéos, témoignages, guides et mémos téléchargeables....

Durée :

- Une vingtaine de minutes (selon approfondissement des outils joints).

Programme complet :

- Fichier « Programme elearning Agefiph – Handicap visuel et auditif » dans le dossier : [Processus Pilotage/ Intégration Handicap](#)

« Handicap moteur et maladies chroniques invalidantes / Maladies chroniques évolutives »

Objectifs :

- Connaître les déficiences/handicap et avoir des points de repères.

- Comprendre les incidences des troubles en contexte emploi/formation.
- Adapter sa posture pour mieux accompagner.
- Identifier les techniques de compensation.
- Repérer les acteurs ressources mobilisables.

Modalités :

- 1 Module de sensibilisation en ligne : handicap invisible
- 1 Module de sensibilisation en ligne : handicap chroniques.
- 1 Module de sensibilisation en ligne: troubles musculo squelettiques.
- Démarrage sur un quiz. Puis vidéos, témoignages, guides et mémos téléchargeables....

Durée :

- Une vingtaine de minutes (selon approfondissement des outils joints).

Programme complet :

- Fichier « Programme elearning Agefiph – Handicap visuel et auditif » dans le dossier : [Processus Pilotage/ Intégration Handicap](#)

Accessibilité des formations et handicap : de quoi s'agit-il ?

Prérequis :

- La réalisation en amont du module 1 (Connaissances de base) est fortement recommandée pour des questions d'homogénéité des niveaux et de gestion du temps.
- Pour un confort de réception satisfaisant, l'accès aux webconférences privilégie l'utilisation d'un ordinateur avec la dernière version de son système d'exploitation et un débit internet en réception de 10Mb/s au minimum.

Objectifs :

- S'approprier les notions de handicap situationnel et de contraintes issues de la loi de 2005.
- Comprendre la notion de handicap et identifier les situations de handicap (typologies, caractéristiques, public...).
- Interroger sa pratique professionnelle au regard des notions définies et repérer les points de vigilance.
- Identifier un premier niveau de personnes ressources et/ou relais.

Modalités :

- Web conférence en 3 phases de 1 heure chacune. Elles sont espacées de 1 semaine environ.
- Entre les sessions, les participants s'approprient les supports, et réalisent les exercices.

Programme complet :

- Fichier « Programme webconférence Agefiph - Accessibilité des formations » dans le dossier : [Processus Pilotage/ Intégration Handicap](#)

« Accompagner un stagiaire en situation de handicap en formation »

Prérequis :

- La réalisation en amont du module 1 (Connaissances de base) est fortement recommandée pour des questions d'homogénéité des niveaux et de gestion du temps.
- Pour un confort de réception satisfaisant, l'accès aux webconférences privilégie l'utilisation d'un ordinateur avec la dernière version de son système d'exploitation et un débit internet en réception de 10Mb/s au minimum.

Objectifs :

- Maîtriser les notions de handicap situationnel et de contraintes issues de la loi de 2005 et le contexte législatif relatif à l'accessibilité des organismes de formation et « qualité »

- Capacité à identifier les adaptations nécessaires et à les mettre en œuvre (le cas échéant avec l'aide d'un tiers)
- Interroger sa pratique professionnelle au regard des notions définies et repérer les points d'amélioration
- Capacité à outiller son collectif de travail dans une démarche d'amélioration continue.

Modalités :

- Web conférence en 3 phases de 1 heure chacune. Elles sont espacées de 1 semaine environ.
- Entre les sessions, les participants s'approprient les supports, et réalisent les exercices.

Programme complet :

- Fichier « Programme webconférence Agefiph – Accompagner un stagiaire » dans le dossier : [Processus Pilotage/ Intégration Handicap](#)

« Connaissance de base »

Les objectifs sont les mêmes que le module « Approche globale du handicap en situation d'insertion, de formation et d'emploi » proposé en e-learning

Panorama des modules de professionnalisation : [Modulpro de l'inclusion](#)

Accessibilité handicap et accompagnement

Adresse Private French University :
5 Rue viète, 75017, PARIS

Les personnes à mobilité réduite ont la possibilité d'accéder facilement, nous sommes situés au niveau RDC.

En cas de besoin d'accompagnement supplémentaire, le conseiller formation ou la référente handicap seront à même d'apporter le soutien complémentaire.

Un plan des locaux est affiché avec les précisions concernant les sorties de secours, extincteurs...

Accès en transports en commun :

- Métro : Ligne 3 – station Wagram ou Malesherbes
- Bus : Lignes 31 & 93 – Arrêt Jouffroy d'Abbans – Malesherbes

Parkings à proximité :

- Parking INDIGO Villiers

Accès voiture : 14 Av. de Villiers, 75017 Paris

Horaires : 24h/24 et 7j/7

Réserver une place en ligne : [Indigo Neo](#) | [Rechercher un parking](#)



Restaurants accessibles aux personnes à mobilité réduite à proximité

- **Cantine Seventeen** : 10 Rue Brémontier, 75017 Paris
Accès : <https://maps.app.goo.gl/gHAvEAVjxpeCgofNA>
- **Brasserie du Lycée CARNOT** : 51 Avenue de Villiers, 75017 Paris
Accès : <https://maps.app.goo.gl/AgZeFMtedsLE9mi86>
- **Monop'** : 48 Avenue de Villiers, 75017 Paris
Accès : <https://maps.app.goo.gl/Q5ctBdsGWQujD3nK6>
- **Chez Meunier** : 153 Bd Malesherbes, 75017, Paris
Accès : <https://maps.app.goo.gl/uNhGRM3oLiyGAcUa9>
- **Quart Diner** : 77 Rue Cardinet, 75017 Paris
Accès : <https://maps.app.goo.gl/dbZqE38uVMEBEjrh7>
- **Carrefour Market** : 85 r Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris
Accès : <https://maps.app.goo.gl/NKyf3FQpShjqrGhY9>
- **Charles Traiteur** : 47 Rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris
Accès : <https://maps.app.goo.gl/debSEQ8ZuaztZyPV9>
- **Boulangerie du Parc Monceau** : 51 Rue Prony, 75017 Paris
Accès : <https://maps.app.goo.gl/mGY42q4xuetaL6742>



REGION	CONTACTS	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
Provence Alpes Côte d'Azur	Hélène Patry Heintz Aline DA DALTO	04 42 93 15 50	rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr
Corse	Nathalie MORDICONI (Bastia) Alexandra CONSTANTINOS (Ajaccio)	06 28 58 71 33 06 72 79 24 43	n.mordiconi-rhf@amurza.corsica a.constantinos-rhf@amurza.corsica
Auvergne Rhône-Alpes	Isabelle GRUYELLE Marie-Pierre BAROT	04 74 94 20 21 06 22 10 01 52	rhf-ara@agefiph.asso.fr
Nouvelle Aquitaine	Emmanuelle Law-Lee Sylvie Marsan	05 57 29 20 12	accueil@crfh-handicap.fr
Normandie	Pascale LOBREAU	06 81 36 27 07	pascale.lobreau@alfeph.normandie.fr
Bourgogne Franche-Comté	Céline POTIEZ	03 80 28 04 43	rhf-bfc@agefiph.asso.fr
Hauts de France	Maureen TRAMBLAY Vincent LAVANDIER	Contact mail uniquement	rhf-hdf@agefiph.asso.fr
Pays de la Loire	Damien GOUGEON	02 40 48 30 66	rhf-pays-de-la-loire@agefiph.asso.fr
Centre-Val de Loire	Manuela HUE Séverine LEBRETON Marina EL MAOUJOUDI	Contact mail uniquement	rhf-cvl@agefiph.asso.fr
Bretagne	Apolline Givaudan Odile Poisson	07 84 00 83 14	formation-bretagne@agefiph.asso.fr
Occitanie	Nathalie BAYLE	06 48 10 95 84	nathalie.bayle.acceis@orange.fr
Ile de France	Bastien GIESBERGER M'Ballo SECK	Contact mail uniquement	rhf-idf@agefiph.asso.fr
Grand Est	Benjamin LALOUM Séverine MEON	06 49 07 96 10 07 85 22 70 99	b-laloum@agefiph.asso.fr s-meon@agefiph.asso.fr
La Réunion Mayotte	Jessica IDMOND	02 62 70 29 62	jessica.idmond@citedesmetiers.re
Antilles Guyane			
Martinique	Marie-Alice KICHENIN	05 96 71 11 04	rhfmartinique@agefma.fr
Guyane	Ghislaine LARE	06 94 22 44 38	rhfguyane@epnak.org
Guadeloupe	Edwige MEISSEL	06 90 71 2052	rhf-guadeloupe@agefiph.asso.fr